

Intervention d'Eddine Ariztegui Brigade Cynophile

Monsieur le Maire, cher.e.s collègues,

Se poser la question de la place de l'animal dans la ville, c'est le sujet que je porte, que nous portons avec le groupe écologiste. Et partout nous souhaitons nous interroger, et interroger les montpelliéraines et les montpelliérains sur cette place et ce statut de l'animal.

Nous voterons contre cette délibération prévoyant la création d'une brigade de police cynophile.

Un chien, ni d'ailleurs aucun animal, ne devrait être considéré comme une arme qu'elle soit défensive ou offensive.

Il est intéressant de réfléchir à notre rapport à l'animal et aux êtres vivants en général. La puissance publique doit-elle exploiter l'image du chien pour faire peur ? Nous ne le pensons pas.

Par ailleurs, les policiers municipaux sont déjà armés et aucune étude factuelle n'a prouvé une quelconque efficacité préventive supplémentaire à utiliser un chien par rapport à une arme classique.

Les policiers qui font ce métier, et nous les en remercions, le font par choix professionnel. Ça n'est pas le cas des animaux. Il est possible qu'ils soient blessés ou tués lors des incidents.

Par ailleurs, il m'a été confirmé que des colliers étrangleurs sont prévus, en plus des harnets de contention. Cela signifie qu'il est envisagé que les animaux puissent passer à l'attaque.

Ces colliers sont déjà interdits dans plusieurs pays européens. L'an dernier c'était au tour de l'Allemagne de voter une loi contre la maltraitance animale en interdisant l'utilisation de ces colliers qui bloquent les voies respiratoires des chiens pour mettre fin à une attaque.

Je rappelle qu'en France, une proposition de loi prévoyant l'interdiction des colliers étrangleurs, des colliers à pointe et des colliers électrique a d'ailleurs été adoptée le 14/1 par 111 voix pour, 5 contre à l'Assemblée Nationale. Les députés ont donc voté massivement contre ces pratiques particulièrement douloureuses et traumatisantes pour les animaux. Le texte poursuit actuellement son parcours législatif, et doit prochainement passer au Sénat.

Nous voterons donc contre la création de la brigade cynophile, et nous demandons à ce que les colliers étrangleurs ne soient pas utilisés.

Je vous remercie.